

Pré-diagnostic Accélérateur des transitions : annexe

Questionnaire préalable basé sur les six domaines du label Cit'ergie, et les 5 axes du référentiel d'économie circulaire (outils ADEME) regroupés en 8

Précision de la réponse au choix, selon les questions et/ou le souhait de la Direction Régionale de l'ADEME :

Approche simplifiée : noter 1 ou 0 dans chaque cellule oui/non

Approche fine : utiliser des nombres décimaux complémentaires entre 0 et 1 pour les actions partiellement réalisées (exemple : 0,3 pour oui et 0,7 pour non ; éviter le 0,5 qui n'exprime pas de tendance)

1 Planification / Stratégie

Vérifier particulièrement l'existence ou le transfert de compétences

	Oui	Non	Commentaires/précisions
La collectivité a-t-elle mis en place une politique de transition écologique globale à l'échelle de son territoire avec des objectifs, quantitatifs et qualitatifs et des stratégies concrètes ?	0,6	0,4	Des objectifs partiels, PADD du PLUi, AMI changement climatique et impact sur la ressource en eau, Marché CREM, diagnostic énergétique en 2008, étude CAUE en cours sur la MJC et le centre administratif, etc...
Élus référents : Économie circulaire, transition Énergétique	0,3	0,7	Pas d'élu spécifique mais un Vice-Président chargé de l'environnement dont les énergies renouvelables.
Équipe technique de la collectivité en charge de déployer la politique économie circulaire/transition Énergétique en interne et en externe	0,3	0,7	Quatres agents en interne mais sur des interventions thématiques et ponctuelles. En externe, partenariat technique avec le PETR et APFM.
Orientations et objectifs régionaux et locaux s'inscrivant dans la transition énergétique dans les documents de planification (SRADDET, PLU, SCOT, PCAET, ...)	0,3	0,7	En partie dans le PADD du PLUi. Partenaire du PCAET et du PAT du Centre Alsace.
Orientations et objectifs régionaux et locaux s'inscrivant dans l'ECi dans les documents de planification (SRDEII, PRPGD, PRAEC, SRADDET, S3, PLU, SCOT, PCAET, PAT, SRDT ...)	0,2	0,8	Ajustements programmés dans le PLUi et le SCOT
La collectivité a-t-elle une politique globale de gestion des déchets, avec un objectif ambitieux de réduction à la source, dans une approche d'économie circulaire ? Déchets ménagers et assimilés et déchets du territoire issus des activités économiques, Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) existant?	0,9	0,1	Démarche portée par le SMICTOM
La collectivité est-elle située dans une zone sensible en matière de qualité de l'air (ex : zone Plan de Protection de l'atmosphère PPA) et/ou a-t-elle déjà développé une certaine culture/sensibilisation en la matière (qualité de l'Air dans les bâtiments publics : Ecoles,... ; mesures de pollution sur le trafic, sur des zones...)?	0,0	1,0	
La collectivité a-t-elle analysé les impacts potentiels du changement climatique et la vulnérabilité de son territoire ?	0,5	0,5	AMI Changement climatique et impact sur la ressource en eau, PCAET
A-t-elle réalisé une programmation énergétique territoriale ? Par exemple, avec des objectifs de maîtrise des consommations, recours aux énergies renouvelables, développement des réseaux de chaleur, réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre ?	0,8	0,2	Audit CAUE sur la MJC et le centre administratif (en cours) Marché de performance énergétique mis en place avec ES (Electricité de Strasbourg) depuis 2018.
Mise en place des outils de suivi et d'évaluation pour la mise en œuvre des objectifs de sa politique de transition écologique ?	0,2	0,8	Partiellement sur le suivi des équipements d'énergies renouvelables.
La collectivité a-t-elle mis en place des règles d'urbanisme contraignantes prenant en compte le climat, l'air et l'énergie, la gestion des déchets et la lutte contre l'artificialisation des sols ?	0,5	0,5	Par la maîtrise du foncier en réduisant de plus de 50 ha dans le PLUi les zones urbaines des
La collectivité intègre-t-elle des critères d'efficacité énergétique et de recours aux énergies renouvelables dans les projets qu'elle maîtrise et incite-t-elle les maîtres d'ouvrages du territoire à des pratiques constructives vertueuses ?	0,6	0,4	Centrale Photovoltaïque en autoconsommation collective
La collectivité a-t-elle mis en place une planification de la mobilité visant le rééquilibrage entre les différents modes de déplacements ?	0,5	0,5	Schéma Directeur des Pistes Cyclables
La collectivité possède-t-elle des objectifs clairs et une stratégie en matière de rénovation thermique des logements sur son territoire (via le Programme local de l'habitat -PLH- notamment) ?	0,0	1,0	

	Fait	En cours	Non fait	Non compétente	% Fait
Axe 1	0	12	2		0
Axe 2	2	11	3		13
Axe 3	4	18	8		13
Axe 4	0	6	3	2	0
Axe 5	3	5	4	0	25
Axe 6	1	20	3		4
Axe 7	3	1	0		75
Axe 8	0	3	1		0

2 Patrimoine de la collectivité

	Oui	Non	Commentaires
La collectivité dispose-t-elle d'un inventaire précis de ses bâtiments, de ses installations et de leurs consommations d'énergie (électricité et chaleur) ? Indiquez en commentaire comment cet inventaire a été fait (DPE, Display, audit énergétique, bilan carbone patrimoine...)	0,6	0,4	Audit énergétique en 2008 et à réactualiser
Une comptabilité énergétique/eau a-t-elle été mise en place (tableau de bord de suivi et de contrôle des consommations d'énergie et d'eau) ?	0,6	0,4	Budgets spécifiques par bâtiment
La collectivité conduit-elle des actions de maîtrise des consommations et d'efficacité énergétique (électricité, chaleur, eau) dans son patrimoine ?	0,8	0,2	Rénovation de l'éclairage dans les zones d'activités et de loisirs. Etude CAUE en cours sur la MJC et le centre administratif.
La collectivité s'est-elle fixée des objectifs de performance énergétique pour ses programmes de construction neuve ou de réhabilitation ?	0,7	0,3	non formalisé mais une volonté politique
La collectivité a-t-elle identifié et mis en œuvre un programme d'actions correctrices prioritaires ?	0,6	0,4	Travaux d'isolation réalisés en 2014 à la Médiathèque suite aux audits énergétique de 2008. Marché de performance énergétique du centre nautique en 2018.

La collectivité dispose-t-elle d'une stratégie patrimoniale globale, incluant une réflexion sur les usages et la rationalisation des surfaces ?	0,0	1,0	
La collectivité a-t-elle mené des actions d'efficacité énergétique sur son éclairage public ?	0,8	0,2	Passage en LED dans les zones d'activités et de loisirs.
La collectivité a-t-elle mené des actions visant à économiser l'eau dans les bâtiments ?	0,2	0,8	Gestion des consommations au centre nautique.
La collectivité a-t-elle déjà effectué un contrôle de la qualité de l'air intérieur des bâtiments dont elle a la charge, notamment les établissements accueillant des publics sensibles ?	0,0	1,0	
La collectivité possède-t-elle des installations d'énergie renouvelable et connaît-elle précisément l'énergie annuelle produite par chacune de ses installations ?	0,8	0,2	Données à affiner
La collectivité connaît-elle la part de sa consommation de chaleur et d'électricité par les énergies renouvelables dans ses bâtiments et ses installations ?	0,8	0,2	Par les suivis de productions et de consommations.
La collectivité connaît-elle les émissions de gaz à effet de serre liées à son patrimoine par catégorie de bâtiments ?	0,0	1,0	
La collectivité s'approvisionne-t-elle en bois local et/ou certifié pour ses installations biomasse ?	1,0	0,0	Provenance Alsace
La collectivité a-t-elle mis en place des dispositifs permettant la réalisation du tri dans les locaux et les espaces publics dont elle a la gestion ?	0,3	0,7	Poubelles et bacs de tri dans les locaux plus sensibilisation. Dispositifs à améliorer.
La collectivité a-t-elle mise en place une gestion optimisée des déchets de ses services publics ? assainissement, entretien des espaces verts, marchés et de la voirie, travaux, services administratifs, établissements scolaires, autres services publics, événements, etc.	0,2	0,8	Traitement tertiaire au niveau de station d'épuration. Gestion optimisée des déchets sur les manifestations. Broyage des déchets verts et valorisation dans les jardins et les vergers avec le monde associatif.
La collectivité peut-elle renseigner le tableau ci-dessous ?	1,0	0,0	

Poids de l'énergie et des déchets dans le budget de fonctionnement de la collectivité		Collectivité
Nombre d'habitants (hab)		11 231,00
Budget de fonctionnement (€)		5 732 080 €
Nombre total de bâtiments appartenant à la collectivité		8
Surface totale correspondante (chauffée)		10132
Consommation totale du patrimoine (MWh)		3261
Dépense totale Energie (€ TTC)		257 168 €
Poids de l'énergie* dans le budget de fonctionnement (%)		4%
Consommation d'énergie* (kWh/hab)		290 kWh/hab
Dépense Energie par habitant (€/hab)		23 €/hab
Dépenses totales Déchet (€ TTC)		1 936 289 €
Poids du service déchets dans le budget de fonctionnement (%)		33,78%
Dépense déchets par habitants (€/hab)		172 €/hab
Dépense totale (Energie + déchets)		2 193 457 €

* Pour information						
Toute énergie et tout usage (patrimoine bâti, éclairage public et carburant), hors consommation d'électricité des stations d'eau potable, STEP et UIOM lorsque celles-ci sont gérées directement par les communes.						
Communes					EPCI	
<2000 hab	<10000 hab	<50000 hab	>50000 hab	DOM		
6,0%	5,3%	3,7%	2,7%	1,8%	1,5%	
396 kWh/hab	545 kWh/hab	527 kWh/hab	400 kWh/hab	174 kWh/hab	79 kWh/hab	
44,6 €/hab	56,6 €/hab	53 €/hab	38,7 €/hab	22,1 €/hab	8,7 €/hab	

3 Approvisionnement en énergie, eau, assainissement, déchets

	Oui	Non	Commentaires
La collectivité s'est-elle organisée pour effectuer ou faire effectuer un contrôle rigoureux des contrats de concession pour la distribution de gaz et d'électricité ou existe-t-il des établissements locaux de distribution sur le territoire (ELD gaz ou électricité) avec qui elle entretient des relations proches (SEM, régie, etc.) ?	0,8	0,2	Oui avec le SEGR (territoire d'énergie pour la partie d'électricité).
- Électricité ? (indiquer en commentaire le nom du délégataire et l'influence de la collectivité)	0,8	0,2	SEGR + marché CREM
- Gaz ? (indiquer en commentaire le nom du délégataire et l'influence de la collectivité)	0,0	1,0	Compétence communale uniquement

	Oui	Non	Commentaires
Une partie des taxes et/ou redevances de ces contrats est-elle affectée à des objectifs énergétiques (économies d'énergie, maîtrise de l'énergie, énergie renouvelable) ?	0,8	0,2	Oui à travers la TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité) et sur la redevance R2 (gestion par le SEGR au profit des collectivités).
Les délégataires ou d'autres acteurs spécifiques (dans la sphère d'influence de la collectivité, comme les syndicats d'énergie, les syndicats déchets) mènent-ils des actions visant à encourager les économies d'énergie, le développement des énergies renouvelables, la gestion optimisée des déchets ? Si oui lesquelles ?	0,8	0,2	Cf PLPDMA du SMICTOM + Actions du SDEA + SEGR
- Actions de conseil ?	0,6	0,4	Marché CREM + Sensibilisation des particuliers par le SMICTOM + le soutien des collectivités par le SEGR
- Montage opérationnel de projet (société de projet ENR ou MDE)	0,7	0,3	Marché CREM + AMI eau + Centrale Photovoltaïque en autoconsommation collective
- Programme de soutien financier ?	0,6	0,4	SEGR + ADEME + Région Grand Est (Climaxion)

	Oui	Non	Commentaires
Y a-t-il un ou plusieurs réseaux de chaleur sur le territoire ? (écrire 1 dans la case OUI et 0 dans la case NON (ou l'inverse) ; le nombre de réseaux est indiqué dans les commentaires)	1,0	0,0	Un réseau de chaleur intercommunal (zone de loisirs) et six réseaux de chaleur communaux
- Qui est le gestionnaire de réseau ? (opérateur privé, SEM, régie...) (Renseigner uniquement la case commentaire)	1,0	0,0	Gestionnaire du réseau intercommunal ES (Electricité de Strasbourg) et gestion en régie
- Le pourcentage d'énergie renouvelable et de récupération de ce/ces réseau(x) est-il connu ? (si oui, l'inscrire en commentaire)	0,3	0,7	envion 20% pour la communauté de Communes

- Le pourcentage de couverture des besoins de chaleur du territoire par les réseaux est-il connu ? (si oui, l'inscrire en commentaire)	0,7	0,3	Les réseaux ont été calibrés suite à des études préalables avant travaux
- La collectivité impose-t-elle des objectifs forts pour améliorer la performance climat-air-énergie de son réseau et son développement ? (inscrit dans le contrat de DSP, ou dans le fonctionnement de la régie)	1,0	0,0	DSP Centre Nautique avec contrat de performance énergétique.
	Oui	Non	Commentaires
La collectivité suit-elle les installations de production d'ENR sur son territoire ? Dispose-t-elle de			
- Eolien ?	0,0	1,0	
- Solaire photovoltaïque ?	0,5	0,5	Connaissance des chiffres des collectivités
- Hydraulique ?	0,0	1,0	
- Solaire thermique ?	0,5	0,5	Connaissance des chiffres des collectivités
- Biogaz ?	0,0	1,0	
- Géothermie ?	0,0	1,0	
- Biomasse solide ?	0,5	0,5	Connaissance des chiffres des collectivités
- Biocarburants ?	0,0	1,0	
	Oui	Non	Commentaires
La collectivité connaît-elle les consommations d'énergie pour l'alimentation en eau potable et le	1,0	0,0	Chiffres SDEA
La collectivité a-t-elle mis en place des mesures d'optimisation énergétique de ses process pour	0,7	0,3	Chiffres SDEA
La collectivité a-t-elle mis en place des actions pour inciter les consommateurs à économiser	0,7	0,3	Outils communications SDEA
La chaleur des stations d'épuration est-elle valorisée ?	0,0	1,0	
Est-ce que les boues d'épuration sont méthanisées ?	0,0	1,0	
La collectivité pratique-t-elle une gestion intégrée des eaux pluviales ? (limitation du ruissellement à la source et en aval)	0,5	0,5	Oui à travers le PLUi sur l'infiltration des eaux pluviales sur les parcelles. Par le versement de la contribution eau pluviale des communes aux SDEA et par la mise en place d'un AMI changement climatique et impact sur la ressource en eau.
La collectivité mène-t-elle des actions pour préserver/renforcer la biodiversité et développer les espaces verts de son territoire ?	0,6	0,4	La collectivité est gestionnaire du DOCOB Natura 2000 Val de Villé, Ried de la Schernetz. Coopérateur des mesures agro-environnementales et climatiques "Pour une montagne vivante". Organisateur du concours des "Prairies Fleuries" pour les agriculteurs. Gestionnaire des rivières et des milieux aquatiques avec les SDEA. Existence d'une Trame Verte et Bleu sur le territoire. Financement d'actions de sensibilisation à l'éducation à l'environnement pour les scolaires.
Y a-t-il valorisation énergétique des déchets (incinération ; valorisation des déchets organiques par méthanisation, captage et valorisation du biogaz de décharges) ?	0,8	0,2	Données SMICTOM
La collectivité est-elle engagée dans une démarche d'écologie industrielle territoriale ? Si oui, combien d'entreprises sont-elles impliquées ?	0,4	0,6	Projet en cours de centrale photovoltaïque en autoconsommation collective. Le réseau AC:TIONS qui couvre plusieurs PETR avec des actions de sensibilisations de mutualisation et de travail en commun (dont le pilote de cette opération est un chef d'entreprise de la Vallée de Villé).

4 Mobilité et transports

	Oui	Non	Commentaires
La collectivité connaît-elle les parts modales des déplacements sur son territoire ?	0,6	0,4	Bilan PETR
La collectivité a-t-elle mis en place d'autres indicateurs pour mesurer ses performances en matière de mobilité ?	0,0	1,0	
La politique de stationnement est-elle pensée en cohérence avec les offres de mobilité alternative afin de limiter l'usage de la voiture ?	0,0	1,0	Compétences communales
La réglementation du stationnement est-elle favorable aux véhicules faiblement émetteurs et consommateurs ?	0,0	1,0	
Des infrastructures et services performants existent-ils en faveur des piétons et des cyclistes ?	0,4	0,6	Pistes Cyclables réalisées et en cours + box vélo + borne de réparation vélo
La collectivité a-t-elle mis en place une politique de limitation de la vitesse et de la circulation automobile dans les secteurs appropriés (zones 30, zones de rencontre, zones à circulation restreinte en zone PPA) ?	0,5	0,5	Compétence communale
Existe-il une politique et une offre de transports collectifs sur l'ensemble du territoire réunissant des qualités de fréquence, d'amplitude horaire, de cadencement, de confort et des mesures spécifiques en cas d'épisodes de pollution ?	0,3	0,7	Prise de compétence AOM récente + transport solidaire et à la demande + transport scolaire vers le collège, vers les RPI (regroupements pédagogiques intercommunaux), les périscolaire, vers le centre nautique, et occasionnellement vers des activités culturelles ou sportives.
Des mesures pour encourager l'intermodalité sont-elles mises en œuvre (covoiturage, transport à la demande, parc relais, auto-partage) ?	0,6	0,4	Autopartage en zone rurale, transport solidaire et à la demande + 3 aires de co-voiturage + 3 Box vélo au niveau des abris bus
La collectivité a-t-elle mis en place des mesures pour optimiser la logistique urbaine, en particulier par rapport à la qualité de l'air ?	0,0	1,0	

La collectivité a-t-elle mis en place des mesures pour limiter les consommations et les émissions polluantes de sa flotte de véhicules légers et de collecte ?	0,4	0,6	Véhicule en autopartage porté par la collectivité + Certains véhicules du SMICTOM
La collectivité a-t-elle mis en place des actions de sensibilisation à la mobilité alternative, par exemple via un Plan de Déplacement Administration ?	0,4	0,6	Véhicule en autopartage porté par la collectivité + Politique Mobilité du PETR Alsace-Centrale

5 Organisation interne / Outils financiers du changement de comportement

	Oui	Non	Commentaires
La collectivité dispose-t-elle de personnel compétent dédié aux questions climat, air, énergie, économie circulaire ?	0,1	0,9	
Si oui de combien ?	10% du temps pour 3 personnes		
Dans quels services ?	Pôle Aménagement du Territoire		

	Oui	Non	Commentaires
Y a-t-il une commission/un COPIL chargé des questions liées au climat, à l'air et l'énergie ?	1,0	0,0	
Si oui, quel est son nom ?	2 commissions: Transport/ Circulations douces et Agriculture/Environnement		
Y a-t-il une commission/un COPIL chargé des questions déchets, économie-circulaire ?	0,8	0,2	PLPDMA géré par le SMICTOM d'Alsace Centrale. La collectivité participe au COPIL et au COTECH avec un élu et un technicien.
La collectivité favorise-t-elle une gouvernance participative élargie avec la commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) du PLPDMA ?	1 commission Agriculture/environnement + actions SMICTOM		
Si oui, quel est son nom ?			
La collectivité suit-elle annuellement le budget consacré à sa politique de transition écologique ?	1,0	0,0	
La redevance incitative est-elle en place ?	1,0	0,0	Oui en lien avec le SMICTOM pour les ordures ménagères
Une redevance spéciale est-elle en place ?	0,0	1,0	
La collectivité réalise-t-elle annuellement la matrice des coûts et analyse-t-elle les résultats de la matrice.	0,3	0,7	oui partiellement
La collectivité assure-t-elle une veille sur les moyens de financement existants pour développer et porter des projets liés à la transition écologique.	0,4	0,6	Veille spécifique de chaque technicien dans ses domaines de compétences.
La collectivité est-elle dotée d'un plan de formation transition écologique ?	0,0	1,0	
La collectivité est-elle dotée d'un plan de communication transition écologique ?	0,0	1,0	
La collectivité a-t-elle défini un cadre pour sa politique d'achats responsables ?	0,0	1,0	
Existe-t-il déjà des groupes de travail internes sur les thématiques inscrites dans la politique de transition écologique de la collectivité ?	0,5	0,5	Groupe de travail dans les commissions
Si oui lesquels ? Liste des groupes de travail interne actifs : GT énergies renouvelables, GT Biodiversité, GT Eau et milieux humides, GT broyage et valorisation des déchets verts et GT dossiers agricoles			

Noms et fonctions des personnes responsables des questions liées à l'énergie, au climat et à l'économie circulaire

Domaine	Prénom NOM, fonction et service
1. Aménagement du territoire et constructions	Thierry FROEHLICHER, Responsable du Pôle Aménagement du Territoire
2. Patrimoine communautaire (ou de la collectivité)	Michèle SUTTER (Technicienne Bâtiment)
3. Approvisionnement en énergie, eau et assainissement	Michèle SUTTER (Technicienne Bâtiment), Florence Gayol (Cheffe de projet PVD)
4. Mobilité et transports	Victoria HAAS (Technicienne Transport)
5. Organisation interne	Thierry FROEHLICHER, Responsable du Pôle Aménagement du Territoire
6. Coopération, communication	Noël ADONETH (Technicien Informatique chargé de la communication)
7. Développement économique	Audrey JEHL (Agent de Développement chargé de l'Economie)
8. Déchets - économie circulaire	Thierry FROEHLICHER, Responsable du Pôle Aménagement du Territoire , Rachel SCHIEBER (Technicienne Vie associative et social et suivi PAT)

6 Communication, coopération

	Oui	Non	Commentaires
Dans une logique de sobriété, la collectivité a-t-elle mis en place des actions de sensibilisation et de formation à l'attention des cibles grand public sur les enjeux environnementaux en lien avec les 7 piliers de l'économie circulaire et la transition écologique de manière générale ?	0,6	0,4	Oui dans le cas de l'éducation à l'environnement pour les scolaires de la maternelles à la troisième. Par le soutien au circuit court et la valorisation de la production locale (magasins de producteurs, marché du terroir). Egalement par la promotion de la PMO Energiessen (centrale photovoltaïque en autoconsommation collective).
Dans une logique de sobriété, la collectivité a-t-elle mis en place des actions de sensibilisation et de formation à l'attention de ses collectivités infra sur les 7 piliers de l'économie circulaire	0,2	0,8	Information régulière des maires lors des conférences des maires sur des différents dispositifs. Mise en place de groupes de travail dans les commissions avec des associatifs et des socio-professionnels

Existe-t-il sur le territoire de la collectivité un service de conseils en énergie, construction, mobilité, économie circulaire ?	0,7	0,3	France Renov (EIE), Oktave au niveau du Centre Alsace
La collectivité communique-t-elle sur la transition écologique dans la presse ou dans son propre journal ?	0,6	0,4	Oui jusqu'en 2020 dans le bulletin intercommunale et actuellement dans la presse locale et les bulletins communaux ainsi que sur son site internet et les réseaux sociaux.
La collectivité organise-t-elle des événements, profite-elle de manifestations pour sensibiliser la population sur les thématiques de transition écologique ?	0,5	0,5	Oui au niveau de la communauté de commune, SMICTOM. En partenariat partiel avec le PETR (animatrice Mobilité, France Renov', etc...).
La collectivité apporte-elle des subventions pour inciter les bonnes pratiques de transition écologique (aides à la rénovation, à la mobilité alternative, remplacement d'appareils de chauffage au bois non performants, composteurs...)?	0,0	1,0	
Une plateforme territoriale de la rénovation énergétique est-elle en fonctionnement sur le territoire et la collectivité y est-elle impliquée ? (montage, relais auprès des habitants...)	1,0	0,0	France Renov (EIE), Oktave au niveau du Centre Alsace
Une recyclerie est-elle présente sur le territoire et la collectivité y est-elle impliquée ?	0,5	0,5	Repair Café : démarche associative soutenue par la collectivité.
La collectivité soutient-elle ou accompagne-t-elle l'économie de la fonctionnalité ?	0,5	0,5	Analyse en cours des bâtiments publics
La collectivité soutient-elle les pratiques agricoles et alimentaires durables sur son territoire ? (réduction des polluants atmosphériques, PAT, accompagnement des filières, commande publique, sensibilisation des habitants...)	0,7	0,3	Financement poste APFM + PAT au niveau du PETR
La collectivité cherche-t-elle à limiter l'emprise de la publicité ?	0,0	1,0	
Dans quels réseaux en lien avec les thématiques de transition écologique la collectivité est-elle impliquée ?	0,7	0,3	SDEA (eau , assainissement), SMICTOM (gestion des déchets), syndicat d'électricité (gestion du réseau électrique),
Quels sont les partenariats déjà en place au sein de la collectivité sur les questions de transition écologique ?	0,7	0,3	SDEA, SMICTOM, SEGR, APFM, PETR, Natura 2000, Trame Verte et Bleue
La collectivité conduit-elle des programmes de coopération ou de partenariat sur l'énergie, l'environnement, l'air, le climat, l'économie circulaire avec les acteurs suivants :			
- les collectivités au sein de l'EPCI (mutualisation de ressources, d'outils, d'achats...)?	0,4	0,6	TVB, Chantier d'insertion SAVA, AMI changement climatique et préservation de la ressource en eau et du milieu naturel
- d'autres collectivités françaises (en dehors de l'EPCI) ?	0,6	0,4	CC Vallée de la Bruche (Politique paysagère, Agricole et Environnementale) + PETR (Mobilité, PAT, PCAET, EIE)
- à l'étranger ?	0,0	1,0	
- les bailleurs et travailleurs sociaux, autour de la thématique de la précarité énergétique ?	0,2	0,8	Epicerie solidaire (Aspérule)
- les acteurs de la construction, de la rénovation et de l'immobilier (promoteurs, constructeurs, artisans, agents immobiliers ou organisations professionnelles associées) ?	0,2	0,8	France Renov' et le programme Oktave
- l'association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air (AASQA) ?	0,4	0,6	PCAET au niveau du PETR
- les acteurs du monde agricole et de l'alimentation, dans une approche globale du producteur au consommateur ?	0,8	0,2	Financement poste APFM + PAT au niveau du PETR
- les acteurs de la sylviculture ?	0,6	0,4	Réflexion à mener sur la préservation des forêts comme puits de séquestration du carbone
- les acteurs du tourisme ?	0,7	0,3	Différentes animations portées par l'office de tourisme.
- les autres acteurs économiques locaux ? (commerçants, TPE-PME et industries non citées précédemment)	0,7	0,3	Analyse de l'utilisation des consommations dans le cadre de AMI changement climatique et impact sur la ressource en eau. Incitation aux autres industries à bénéficier de l'Offre de la PMO et à installer des énergies renouvelables.
les écoles, crèches, périscolaires... ?	0,7	0,3	Projet de cuisines chaudes (périscolaires)

7. Services de réduction, collecte et valorisation des déchets

	Oui	Non	Commentaires
La collectivité suit-elle la mise en œuvre effective du PLPDMA y compris les bilans des actions et l'ajustement du programme d'actions selon les résultats ?	1,0	0,0	Oui ce dossier est suivi par le président du SMICTOM qui est également un Vice-Président
La collectivité a-t-elle réalisé les études nécessaires en faveur d'une démarche d'optimisation du service public de collecte des déchets (diminution/adaptation des fréquences et modes de collecte, optimisation du parc de déchetterie, collecte "préservante"...) ?	1,0	0,0	Géré par le SMICTOM
La collectivité a-t-elle étudié les pistes de réduction des émissions et nuisances des transports de déchets, des circuits de collecte et/ou report modal, des sites de traitement, des dépôts sauvages de déchets, du brûlage... ?	0,6	0,4	GT broyage et valorisation déchets verts et partenariat avec l'ACJCA, l'Association des Arbriculteurs et le SMICTOM,
La collectivité a-t-elle orienté les professionnels bénéficiant du SPPGD et proposé l'ensemble des solutions de gestion de leurs déchets disponibles sur le territoire, y compris si ces solutions sont hors du périmètre SPPGD (renvoi vers les solutions privées) ?	1,0	0,0	Géré par le SMICTOM

8. Déploiement d'une économie circulaire dans les territoires

	Oui	Non	Commentaires
--	-----	-----	--------------

A l'appui de la stratégie adoptée dans le domaine 1, la collectivité a-t-elle approfondi le diagnostic sur la ou les filières/thématiques qu'elle a retenue sous l'angle de l'économie circulaire.	0,5	0,5	Mise en place d'un Fab'Lab en partenariat avec les entreprises (fabrication d'objets numériques en 3D). Le Fab'Lab est une structure associative (section de la MJC) qui dope l'inventivité et permet de partager les compétences. Il est ouvert à tout membre privé ou socio-professionnel qui adhère à la MJC Existence d'un Repair Café sur le territoire qui travail en partenariat avec le FabLab pour la réparation de petit électroménager. Projet alimentaire territorial (PAT) du PETR pour accentuer les circuits courts sur le territoire et réflexion en cours sur des cuisines chaudes dans les périscolaires de la vallée + réflexion avec les agriculteurs sur la mise en place d'un abatoire ambulant.
La collectivité a-t-elle défini le cadre et formalisé sa politique d'achats responsables dans un document écrit, complété en outre par la cartographie de ses achats et la sensibilisation de ses acheteurs aux enjeux et pratiques des achats responsables en regard de la transition écologique ?	0,0	1,0	Non formalise mais la volonté est de s'orienter vers une mutualisation des achats et des moyens. En matière de sensibilisation des consommateurs, l'office de tourisme a mis en place avec les commerçants des chèques cadeaux afin de favoriser l'achat local dans les commerces de proximité.
La collectivité rend-t-elle visible et accessible les structures contribuant à une consommation responsable et/ou la sobriété ?	0,5	0,5	Soutien aux associations valorisant les produits locaux (arboriculteurs, apiculteurs, l'association JUVAL (pressage de fruits à pépins, l'association des produits fermiers de la montagne). PLUi approuvé en décembre 2019 en lieu et place des 18 documents d'urbanisme communaux. Ce PLUi a réduit de plus 50 ha les zones urbaines de la Vallée de Villé au profit des zones agricoles et naturelles. PCAET : participation volontaire de la communauté de communes à cette démarche au sein du PETR par uniformité avec les autres collectivités du Centre Alsace pour aller plus loin dans les actions communes en matière de transition écologique. Préservation de la ressource en eau, candidature retenue à une AMI Changement climatique et impact sur les ressources en eau et milieux naturels avec des actions expérimentales en milieu urbain, agricole, industriel.
La collectivité sensibilise-t-elle tous les acteurs aux enjeux environnementaux des activités et des consommations sur son territoire et à la sobriété.	0,7	0,3	Dans toutes ces politiques la communauté de communes s'appuie sur le triptyque du développement durable (économie, environnement, social). Quelques exemples : - sensibilisation à l'environnement pour les scolaires depuis 2002 avec la Maison de la Nature, du Ried et de l'Alsace centrale. Rédaction d'outils de communication grand public (papier numérique par l'association des produits fermiers de la montagne dont le poste d'un animateur est financé à 30% par la Communauté de Communes - Mise en place d'outils de communication par le groupe de travail Broyage et Valorisation de déchets verts issue de la Commission Agriculture Environnement de la collectivité : documents réalisés en partenariat avec le SMICTOM. - Réalisation d'un site internet, de panneaux d'informations, de roll'up, et de vidéo sur les enjeux des sites Natura 2 000 de la Vallée de Villé dont le pilotage du DOCOB est assuré par la communauté de communes. Ce programme s'accompagne également de sorties grand public.

Synthèse du questionnaire

	OUI	NON
Domaine 1 - Planification territoriale	5,7	8,3
Domaine 2 - Patrimoine de la collectivité	8,4	7,6
Domaine 3 - Approvisionnement énergie, eau, assainissement, déchets	28,2	33,8
Domaine 4 - Mobilité	3,2	7,8
Domaine 5 - Organisation interne	5,0	6,0
Domaine 6 - Coopération, communication	12,0	12,0

IMPORTANT : Ces résultats ne sont pas assimilables à ceux obtenus à l'issue de état des lieux Cit'ergie. Le questionnement du pré-diagnostic est simplifié. Ils ne constituent en aucun cas une garantie d'obtention du label

Domaine 7- Services de réduction, collecte et valorisation des déchets	3,6	0,4
Domaine 8 - Déploiement d'une économie circulaire dans les territoires	1,7	2,3
Nombre total de réponses	67,8	78,2
% de réponses	0,5	0,5

Capacité de garantie d'obtention du label
CAP Cit'ergie, Cit'ergie, ou Cit'ergie Gold.

% En cours	% Non fait	% Non
86	14	0
69	19	0
60	27	0
55	27	18
42	33	0
83	13	0
25	0	0
75	25	0